



## **AFRIQUE/GUINEE - Contrôler et prévenir les épidémies de choléra grâce à un vaccin oral de grande efficacité**

New York (Agence Fides) – Au cours d’une récente épidémie de choléra qui a fait rage en Guinée, un vaccin oral a garanti aux personnes exposées un niveau de protection de 86%. C’est ce qui émerge d’une étude conduite par Epicentre, le Centre de recherche épidémiologique de l’ONG Médecins sans frontière, et par le Ministère de la Santé de Guinée. L’étude est la première à démontrer que ce vaccin particulier fournit une protection rapidement et à encourager son utilisation en vue du contrôle de futures épidémies. « Se vacciner contre cette maladie mortelle peut et doit être l’une des mesures à mettre en œuvre lorsqu’une épidémie éclate en compagnie d’autres mesures de prévention et de contrôle » a déclaré l’un des chercheurs qui a collaboré à la réalisation de ce vaccin. A partir d’avril 2012, pendant une période de six semaines, le Ministère de la Santé de Guinée et MSF ont administré 316.250 doses de vaccin en deux cycles dans les districts côtiers de Boffa et Forecariahover. La campagne de vaccination a rencontré un succès notable, avec un taux de couverture de 75,8% à Boffa et de 75,9% à Forecariahover. Le fort taux de couverture de la campagne a réduit la transmission de la maladie au sein des communautés vaccinées. La majeure partie des cas de choléra enregistrés après la campagne provenait d’une communauté locale qui avait enregistré le plus bas taux de couverture en termes de vaccination. Le vaccin est venu s’ajouter aux recommandations de l’OMS en matière de prévention de la maladie en 2010 sachant que l’OMS et ses partenaires en ont prédisposé en 2013 des stocks d’urgence. Jusqu’ici toutefois, il n’avait pas été utilisé fréquemment en tant qu’instrument de contrôle des épidémies. Son usage n’avait pas été encouragé suite à des préoccupations liées à la faisabilité, à la difficulté d’administration du produit (deux doses étant nécessaires pour une pleine efficacité) et à l’acceptation de la part des communautés. (AP) (Agence Fides 24/06/2014)